

Discours introductif par Charles BICH, Président de la Communauté de l'eau potable de la région urbaine de Grenoble

Bonjour à toutes et tous élus et techniciens présents dans la salle.

Je tiens en premier lieu à **remercier la DDT de l'Isère**, et plus particulièrement Muriel RISTORI, qui nous accueille dans ses locaux et qui co-organise avec la Communauté de l'Eau Potable cette matinée d'information.

Depuis 2007, un partenariat fort a été noué avec l'Etat, qui s'est même formalisé par une convention entre nos deux structures. **Je souligne l'implication des personnes** qui successivement depuis cette date ont permis à la CEP d'avoir un appui technique permanent depuis Jacques FAURE (c'était encore la DDAF) jusqu'à **Véronique POIROT, directrice du service Etudes et territoires assistée de Frédéric BALLIN** pour préparer cette matinée.

Chaque année, les temps de rencontres organisés par la CEP permettent d'aborder des sujets d'actualité.

Les principaux objectifs de ces moments de rencontre sont :

- d'une part **d'organiser un dialogue concret entre les collectivités locales, et les institutions régionales et nationales,**
- et d'autre part **c'est l'occasion pour les collectivités locales du monde de l'eau potable à l'échelle du SCoT de la Région urbaine de Grenoble de présenter leurs travaux** à leurs voisins, mais aussi aux échelons régionaux et nationaux.

Depuis qu'elles sont organisées ces rencontres ont toujours trouvé leur public. **J'en profite pour adresser mes remerciements à l'ensemble de l'auditoire** pour leur présence qui témoigne de son intérêt pour cette demi-journée.

Aujourd'hui, la thématique choisie (« *les enjeux de performance et de connaissance patrimoniale* ») **est issue du cadre législatif national et européen.**

Depuis l'adoption de la Directive cadre européenne une réelle volonté de **préserv**er voire d'**améliorer la qualité des nos ressources naturels** est affirmée par le législateur.

En tant qu'exploitants de la ressource en eau, les services d'eau potable ont pleinement leur rôle à jouer dans la responsabilité collective de la sauvegarde des richesses naturelles.

Concrètement, cela se traduit par le **maintien de performances élevées**, mais aussi par la **planification à long terme du financement des infrastructures**.

Le législateur l'a bien compris en adoptant en janvier 2012 un décret fixant pour les services d'eau et d'assainissement des exigences de performance minimale mais aussi de connaissance patrimoniale.

Cependant, **le législateur ne peut pas tout prévoir et ne fait que fixer des orientations générales**, la difficulté étant dans les détails, la complexité de leur mise en œuvre. **Essayer d'expliquer, clarifier est l'ordre du jour** (quelque peu ambitieux) de cette matinée.

Désormais, le **rendement des services d'eau potable** est passé du statut d'« **outil d'évaluation interne au service** » à celui d'« **enjeu réglementaire** », voire de « **critère de subvention** ».

Les rendements seront dorénavant **évalués** de manière homogène par des institutions extérieures **tandis que sa définition réglementaire** est interprétée de manière hétérogène par chaque service.

Héloïse DUGLEUX nous présentera sur le sujet les priorités de l'Agence de l'eau en terme de performance et de gestion patrimoniale des services.

Cette demi-journée s'intitule « *les enjeux de performance et de connaissance patrimoniale* », mais elle aurait pu tout aussi bien s'intituler « *appliquer la durabilité environnementale et la durabilité économique* ».

En effet, la performance des réseaux et la connaissance patrimoniale figurent parmi les aspects concrets au regard des notions parfois moins lisible de durabilité environnementale et économique.

Les notions notion de performance et de connaissance constituent la base fondamentale d'une gestion planifiée à long terme pour anticiper le renouvellement des réseaux à l'échelle de leur cycle de vie.

Pour aider les collectivités, des instances nationales et des collectivités se sont regroupées pour réfléchir à la question et **établir un guide** des outils techniques et financiers.

Ce document va nous être présentés par deux membres actifs du groupe de travail : Charlotte GINSBURGER de la FNCCR et Jacques TCHENG, directeur de la SPL Eau de Grenoble.

Notre réunion est également le moment de présenter le travail fait à l'échelle locale par différents partenaires.

Ainsi un power point vous sera présenté à deux voies en introduction par la DDT et la CEP, et deux collectivités adhérentes à la Communauté de l'eau potable apporteront également un témoignage.

Le choix c'est porté sur deux collectivités qui ont fortement œuvré ces dernières années sur leurs réseaux.

- L'une est à connotation rurale : la **Communauté d'agglomération du Trièves** et Daniel BONEFOY, Directeur des services techniques en fera un rappel
- La **deuxième est à connotation urbaine**, proche de la ville centre, mais avec un important dénivelé et des problématique rurales sur les hauts : il s'agit de la **commune de Saint Martin le Vinoux**. Maurice RAGOT, élu en charge du dossier sous les précédents mandats qui a suivi toutes les évolutions nous apportera sa vision.

Je laisse donc la place à cette première intervention en vous souhaitant à toutes et à tous un excellent travail.